

Sommaire

AF2 option gymnastique masculine	3
Pass'sport 2023/2024	3
Le Pass Culture	3
Revoir les statuts de mon association	4
Stage multiactivités Olympissimo	5

AF2 option gymnastique masculine

publié par FSCF - Comité Régional Bourgogne-Franche-Comté, le 06 Juin 2023 Gymnastique masculine

Je vous informe que les inscriptions à la formation **AF2 option gymnastique masculine** sont désormais ouvertes en ligne : [ICI](#)

La session se déroulera du 10 au 20 juillet 2023 à La Roche-sur-Yon (85).

Accueil des stagiaires dès le dimanche 9 juillet au soir, sur site de formation directement.

Places limitées !

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter: formation@fscf.asso.fr

Pass'sport 2023/2024

publié par FSCF - Comité Régional Bourgogne-Franche-Comté, le 16 Juin 2023 Toutes activités sportives et culturelles

Mis en place par le ministère, afin de favoriser la pratique sportive des jeunes dans les clubs sportifs, le Pass'Sport est reconduit pour la saison 2023-2024.

Le Pass'Sport peut être utilisé dans un club affilié aux fédérations sportives agréées par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques ainsi que dans les associations agréées Jeunesse Education Populaire (JEP) ou Sport, situées dans les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV).

Nouveauté cette année, le Pass'Sport sera désormais accepté **pour l'adhésion à une structure des loisirs sportifs marchands** comme par exemple une salle de fitness, une salle d'escalade, un club de foot 5 ou une patinoire, qui proposerait une offre d'un minimum de 3 mois pour un abonnement et d'au moins 12 séances pour des « tickets ». Il sera également **ouvert sur tout le territoire aux 5 000 associations agréées Sport ou Jeunesse et Education Populaire** proposant une activité sportive. Ces évolutions permettront de diversifier l'offre accessible et de favoriser ainsi pour le plus grand nombre la pratique d'une activité physique et sportive dont les bienfaits sur la santé et le bien-être sont reconnus.

Plus d'informations [ICI](#)

Le Pass Culture

publié par FSCF - Comité Régional Bourgogne-Franche-Comté, le 16 Juin 2023 Toutes activités sportives et culturelles

Le pass culture s'ouvre à tous les collégiens et lycéens !

Si tu aimes écouter de la musique, aller voir des spectacles, lire des livres ou aller au cinéma, prends vite ton pass culture pour bénéficier d'un crédit qui te permettra d'avoir accès à la culture et de découvrir une grande variété d'offres culturelles sur l'application ou en ligne.

Le pass culture est constitué de deux volets :

- **Un volet individuel** pour tous les jeunes à partir de 15 ans. Tu recevras chaque année un crédit en fonction de ton âge que tu pourras utiliser via l'application pass culture. Ce crédit est cumulable jusqu'à tes 18 ans. L'année de ta majorité, tu recevras un crédit de 300 € à utiliser parmi les offres des partenaires culturels dans les 24 mois qui suivent ton anniversaire.
- **Un volet collectif** à destination des enseignants qui auront accès à un montant entre 20 et 30 € par élève à partir de la sixième. Cela leur permettra d'organiser des sorties culturelles et permettre aux jeunes de découvrir des pratiques culturelles avec leur classe.

En savoir plus [ICI](#)

Revoir les statuts de mon association

publié par FSCF - Comité Régional Bourgogne-Franche-Comté, le 16 Juin 2023 Toutes activités sportives et culturelles

Les dirigeants bénévoles doivent assumer un certain nombre de responsabilités. En tant que représentant, le dirigeant doit agir au nom de l'association dans le respect des statuts et de la loi. A l'occasion de la sortie du guide "Revoir les statuts de mon association en 3 questions", Le Mouvement associatif, avec le soutien d'AESIO Mutuelle, propose un **webinaire**, le 6 juillet de 15H à 16H30, pour **mieux appréhender la responsabilité des dirigeants bénévoles**.

Revoir les statuts de mon association en 3 questions:

1. L'OBJET DE MON ASSOCIATION CORRESPOND-T-IL ENCORE À CE QUE JE FAIS AUJOURD'HUI ?
2. L'ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE DE MON ASSOCIATION ME PERMET-ELLE D'ANIMER LE PROJET ASSOCIATIF ?
3. LE CHOIX D'IMPLANTATION DE MON SIÈGE SOCIAL EST-IL ADAPTÉ À MON ACTIVITÉ ?

Webinaire pour répondre à ces questions: le **6 juillet de 15H à 16H30**

inscription [ICI](#)

En savoir plus [ICI](#)

Stage multiactivités Olympissimo

publié par FSCF - Comité Régional Bourgogne-Franche-Comté, le 29 Juin 2023 Toutes activités sportives et culturelles

Dans le cadre de [l'Olympiade Culturelle des Jeux Olympiques de Paris 2024](#), la Commission Nationale des Pratiques Artistiques et Culturelles propose à l'intérieur de son programme d'Actions de la Culture et du Sport, le **stage multiactivités Olympissimo**.

Le stage multiactivités Olympissimo est proposé à **tous les pratiquants d'activités sportives et culturelles** désireux de découvrir, de se perfectionner ou/et de s'impliquer par la suite en 2024 dans un grand évènement fédéral éponyme, le **Spectacle d'interactivité sportive et culturelle Olympissimo**.

AU PROGRAMME

Le stage multiactivités Olympissimo se déroulera principalement dans les locaux de La Cambronnaise à **Saint-Sébastien-sur-Loire, du lundi 23 au vendredi 27 octobre 2023**. À noter que tous les ateliers du stage seront animés par des encadrants spécialisés, ainsi que par le comédien et metteur en scène **Julien ASSELIN**.

Le travail en atelier est orienté sur deux axes :

- La spécificité de la pratique.
- La particularité Olympissimo dans les scènes du futur spectacle qui induit l'interaction des différents ateliers.

AU PROGRAMME

[Arts plastiques , Chant , Expression corporelle et chorégraphique , Multirythmie, Photographie, Théâtre](#)

[En savoir plus:](#)